



# Quoi d'neuf au Quiou ?



Groupement  
des communes  
aux noms burlesques



La lettre n° 14—Décembre 2019

## LA COMMUNE RECHERCHE UN AGENT RECENSEUR

Le recensement de la population aura lieu au Quiou **du 16 janvier au 15 février 2020**.

C'est pourquoi la commune recherche un agent recenseur qui doit correspondre aux critères suivants :

- Homme ou femme majeur
- La personne devra être entièrement libre, il est conseillé de consacrer le maximum de temps au recensement en journée et en soirée.
- L'agent recenseur percevra une rémunération dont le montant sera fixé par une délibération du conseil municipal.

Si certains d'entre vous sont intéressés, je vous conseille de contacter la mairie.

A la suite, vous serez reçu en entretien par Axel HERVET, adjoint à qui j'ai confié de présenter les candidatures au conseil municipal.

A la suite, après l'avis du conseil municipal, je nommerai par arrêté la personne qui aura la charge d'effectuer le recensement.

Arnaud CARRE,  
Maire



## RAPPEL de la nouvelle procédure pour inscription sur listes électorales

Désormais, la nouvelle procédure est en place et vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 7 février 2020 pour pouvoir voter notamment aux élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez passer en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, au plus tard le 7 février 2020.



## ***Report de collecte des ordures ménagères, cause jours fériés 2020***

### **MERCREDI 1er JANVIER 2020**

Les secteurs collectés le mercredi auront un report de la collecte le **SAMEDI 4 JANVIER 2020** dès 5h du matin.

### **MERCREDI 25 DECEMBRE 2020**

Les secteurs collectés le mercredi auront un report de la collecte le **SAMEDI 28 DECEMBRE 2020** dès 5h du matin.

## ***Jours de fermeture de la mairie en décembre 2019 et janvier 2020***

La mairie sera fermée au public les jours suivants :

- jeudi 26 décembre 2019
- Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 janvier 2020

## ***Eco-Point Tri sélectif de la rue de la Fontaine transféré au cimetière***

L'Eco-Point du tri sélectif situé rue de la Fontaine sera transféré au cimetière à **partir du lundi 16 décembre 2019**.



## ***Mary Britton recherche des vieux pantalons « jeans » pour le fleurissement***

# **WANTED**

Mary Britton recherche des pantalons de jeans qui ne vous servent plus, afin de préparer le fleurissement du printemps 2020 !



Vous pouvez les déposer dès maintenant à la mairie ou chez Mary BRITTON : tél. 02 96 88 17 99

## Repas du CCAS le 11 novembre 2019

Le 11 novembre dernier, le traditionnel repas des Aïnés s'est tenu au restaurant l'Orée du Parc.

Ont été offerts à nos doyens, MME Irène MORIN et M Marcel GOUPIL, un colis cadeau chargé de gourmandises.

L'animation a été assurée par les "filles du CCAS" qui remercient vivement les invités d'avoir bien voulu participer aux divers jeux proposés.

A l'année prochaine et bonnes fêtes de fin d'année!!!

L'équipe du CCAS



## Vœux du Maire en janvier 2020

**La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le DIMANCHE 19 JANVIER 2020 à 10 h 45, salle basse du Château de Hac.**



# Bonnes fêtes de fin d'année Et bonne année 2020

LA MAIRIE est ouverte au public de 9 h 30 à 12 h 00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Téléphone : 02 96 83 46 16

mairie.lequiou22@orange.fr

Mairie 1 rue Ville Neuve 22630 LE QUIOU

Directeur de la publication : Arnaud CARRE, Maire.

Rédacteur : Huguette CHESNEL, secrétaire.

Imprimé par nos soins.. Dépôt légal : décembre 2019